

RÉSUMÉ

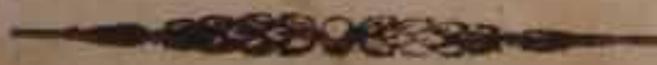
DES

PRINCIPALES RECHERCHES

D'ANATOMIE, DE PHYSIOLOGIE,
DE CHIRURGIE, ETC.

Du D^r GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien
de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale
de médecine, etc.



PARIS,

IMPRIMERIE DE COSSON,

RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS,

—
1843

RÉTRACTURE

DES

TISSUS ALBUGINÉS,

Par le D^r GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale de médecine, etc.



Messieurs, à l'occasion d'un fait particulier, je me propose d'entretenir l'Académie de maladies peu et mal connues, de maladies qu'on n'a, je crois, jamais envisagées d'une manière générale, mais que des recherches et des observations cliniques nombreuses faites avec soin me permettent de généraliser aujourd'hui. Je désire, par cette communication, appeler l'attention sur un sujet intéressant et hâter le moment où l'histoire des rétractions des tissus blancs sera aussi claire qu'elle est obscure dans l'état actuel de la science.

J'entends, ici, par tissus blancs ou albuginés les tissus cellulaire, fibreux, les tissus de la peau, des membranes muqueuses, des membranes séreuses, synoviales, et même le tissu cellulaire intérieur des organes, qui se ressemblent généralement par leurs propriétés physiques et chimiques.

Je commencerai cette communication par l'exposition d'une observation de rétracture fibreuse et fibro-cellulaire que je viens de traiter dans mon service à l'hôpital de la Charité, sur un malade que j'ai l'hon-

DISCUSSION

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, EN 1842,

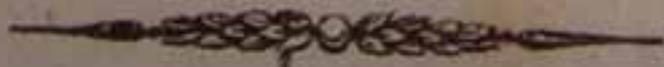
SUR LA

TÉNOTOMIE.

DISCOURS PRONONCÉS

Par M. GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Chirurgien
de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale
de médecine, etc.



PARIS,

CHEZ H. COUSIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE JACOB, 21.

—
1842.

MÉMOIRE

SUR LES SYMPTOMES ET LA MARCHE

DE L'INFLAMMATION DES OS,

Par le D^r GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien
de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale
de médecine, etc.

Si parmi les organes et les tissus vivants il en est dont les phénomènes vitaux sont si manifestes qu'il est difficile de ne pas les apercevoir, et dont on peut aisément suivre le développement, il en est d'autres, au contraire, où ces phénomènes sont si obscurs qu'ils ont longtemps échappé à l'observation des hommes, et où l'on a été plus longtemps encore à les comprendre. Tels sont les os. Ensevelis dans les parties molles qui les dérobent partout à nos regards; insensibles à l'action des agents mécaniques, et eux-mêmes immobiles, comme des corps privés de vie; doués d'une circulation plus latente que visible, compacts, durs et solides comme les pierres, ils leur ressemblent plus en quelque sorte, au premier abord, qu'ils ne ressemblent aux corps vivants, et ces circonstances con-

DISCUSSION OPHTHALMOLOGIQUE,

DISCOURS PRONONCÉS

Dans les séances des 19, 26 juin, 23 juillet 1844 ;

Par le Dr GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale de médecine, etc.

Messieurs, bien que cette discussion se soit élevée à l'occasion d'un rapport de notre collègue M. Velpeau sur l'ophtalmie scrofuleuse, mon intention n'est point de me livrer à une critique personnelle ; je veux me livrer à une discussion de doctrine, de principes. Quelles doivent être les distinctions en ophthalmologie ? Voilà pour moi le sujet de la discussion, car c'est contre certaines distinctions admises aujourd'hui que j'ai cru devoir m'élever récemment.

Qu'entend-t-on et que doit-on entendre par espèce dans les sciences et en particulier en pathologie ? Du temps que florissait la doctrine physiologique, on reprochait à Pinel de diviser les maladies en espèces comme les objets d'histoire naturelle, sous prétexte que les maladies ne sont pas des êtres matériels. Si l'on voulait dire que les espèces des sciences naturelles sont des êtres matériels, on se trompait : les espèces sont des agrégations d'individus et non des individus. Ce sont, pour parler avec plus d'exactitude, des individualités idéales distinguées par des caractères communs à tous les individus de la même espèce. Les individus, au contraire, ont à la fois des caractères communs et des caractères particuliers. L'espèce est donc une entité idéale qui embrasse des individualités, et ces individualités sont elles-mêmes des êtres matériels, des modifications matérielles ou d'autres encore. Permettez moi un exemple pour éclaircir ces idées métaphysiques.

La glace, l'eau liquide, la vapeur, ne forment assurément qu'une même espèce qui peut se présenter sous trois états différents. Ces trois états sont trois modes. Le mode est donc une différence moins grande que celle qui est exprimée par le mot espèce. Il y aurait donc de l'inconvénient à donner le nom

6

RECHERCHES HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LE

RENVERSEMENT DES CILS

CONTRE LE GLOBE DE L'OEIL

ET SUR LA POSSIBILITÉ D'ENLEVER UNE PAUPIÈRE TOUT ENTIÈRE

ET AU MOINS UNE PARTIE DE L'AUTRE SANS QUE L'OEIL RESTE DÉCOUVERT.

Par P.-N. GERDY,

CHIRURGIEN DE L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ DE PARIS.

Le renversement des cils, contre la surface de l'œil, par une simple déviation des cils, connue sous les noms antiques de *trichiasis*, *distichiasis*, *phalangosis*, ce renversement produit par l'inclinaison du bord des paupières en dedans désigné sous le nom d'*entropion*, a fixé l'attention des médecins et des chirurgiens depuis les temps les plus reculés, par suite des tourments que ces affections causent aux malades, et de la perte de la vue qu'elles peuvent entraîner.

Mais, comme ces maladies ne cèdent pas à des moyens pharmaceutiques, il a fallu en appeler à la chirurgie; comme la chirurgie reste également impuissante dans une foule de cas, on a été conduit à essayer toutes sortes d'opérations, depuis les plus raisonnables jusqu'aux plus ridicules. On les a modifiées de mille et mille manières, en ajoutant, retranchant, changeant quelque chose aux opérations primitives, et en combinant de toutes façons les manœuvres élémentaires. Ce serait faire beaucoup trop d'honneur à tous ces procédés et à tous ces procédoncules, et donner la preuve de bien peu de critique, que de chercher à les citer tous. Nous tâcherons d'être plus court et plus exact qu'on ne l'a été sur ce sujet.

D. Leclerc, qui nous a laissé un travail si savant sur l'histoire de la médecine, manque ici, comme en bien d'autres endroits, de cette critique si nécessaire en histoire. Les ouvrages attribués à Hippocrate II, et réunis sous son nom, ne peuvent plus être regardés que comme une exposition de la médecine antique des Grecs altérée par une foule d'interpolations et d'additions bonnes ou mauvaises. Ainsi je regarde comme une addition ridicule au livre *du régime dans les maladies aiguës*, le passage suivant

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA PHYSIOLOGIE DE L'ENTENDEMENT

(OUVRAGE TERMINÉ)

PAR LE DOCTEUR GERDY.

« Il faut se garder de croire que l'étude des fonctions du cerveau... appartient exclusivement à la métaphysique. En s'en tenant rigoureusement à l'observation et en évitant avec soin de se livrer à aucune explication ni à aucune conjecture, cette étude devient purement physiologique. »

(MAGENDIE, *Précis de Physiologie*, art. Intelligence, tom. I, pag. 171, 1816).



PARIS, 1845

PHÉNOMÈNES

DE

L'INTELLIGENCE EN EXERCICE ⁽¹⁾,

PAR

P.-N. GERDY,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Nous avons vu dans un précédent mémoire comment l'intelligence entre en activité : nous devons dire maintenant comment elle agit dès qu'elle est entrée en exercice ; car elle ne le fait pas de la même manière dans tous ses actes, ni même dans les actes semblables. Elle agit, en effet, diversement, suivant qu'elle observe et juge les objets de sa pensée et de son attention sans méthode, ou suivant qu'elle les observe, les étudie et les juge avec méthode ; suivant qu'elle ne fait que se ressouvenir ; suivant qu'elle juge, raisonne et tire des conséquences sur ce qui est et sur ce qu'il faut faire ; suivant qu'elle invente, qu'elle imagine, qu'elle s'émeut, prend des résolutions, exprime ses émotions ; et suivant qu'elle agit, dans tous ces cas comme dans les premiers, avec ou sans méthode, sans règles et sans principes.

Voyons d'abord comment nous acquérons des perceptions sensoriales, lorsque nous les acquérons sans méthode, sans examen raisonné.

DE LA PERCEPTION SENSORIALE, DU JUGEMENT ET DU RAISONNEMENT INSTINCTIFS OU SPONTANÉS.

1° Tantôt l'objet de la sensation nous est inconnu, et la sensation ne dure qu'un instant aussi rapide que la pensée. 2° D'autres fois l'objet de la sensation nous est très-familier, mais la sensation est encore in-

(1) Extrait du tome III^e de *la Revue Synthétique*.

DE LA
PERCEPTION SENSORIALE

ET DU
JUGEMENT MÉTHODIQUES ET RAISONNÉS ;

Par le D^r GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien
de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale
de médecine, etc.



Les perceptions sensoriales et le jugement agissant méthodiquement constituent l'art d'observer et de raisonner presque tout entier. Or, l'observation et le raisonnement méthodiques ne sont autre chose que l'art d'étudier, art immense qui s'applique à toute la nature, aux corps, aux phénomènes, aux arts, au physique et au moral ; qui embrasse l'observation, l'expérimentation, le jugement, le raisonnement ou la logique et les opérations des mathématiques, comme autant de moyens propres à conduire à la découverte de la vérité. Envisagé sous ce point de vue, l'art d'étudier devient une des branches les plus importantes et les plus belles de la philosophie ; et l'esprit humain, suivi dans toutes les opérations de l'art d'étudier, s'y montre mieux dans toute son étendue et dans toute sa puissance que sous quelque face qu'on l'envisage. Voyons donc comment il agit lorsqu'on étudie.

S'il a pour guide un maître ou des livres, il apprend, par des perceptions sensoriales qu'il juge, les faits qui lui sont enseignés, et du même coup il les apprécie et raisonne d'après son guide, si sa raison est convaincue par celle du maître.

S'il étudie par lui-même et sans guide, il arrête d'abord son attention à ce qui l'intéresse le plus, à ce qui pique le plus vivement sa curiosité, il s'attache à connaître les causes avant les effets, et comme il est bientôt arrêté par une foule d'obstacles, il trouve la nature bien plus mystérieuse encore qu'elle ne l'est réellement ; alors, son imagination suppléant à l'impuissance de la raison, il invente la nature au lieu de la découvrir. De là les nombreux préjugés des hommes dans l'enfance de la civilisation ; de là tous ces systèmes naïfs, faux et brillants que nous ont légués des peuples qui, parve-

SCIENCE,

(Article extrait de l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*),

PAR M. LE DOCTEUR GERDY,

Membre de l'Académie royale de médecine,
professeur à la Faculté de médecine de Paris.



PARIS,
IMPRIMERIE DE COSSON,
rue du Four-Saint-Germain, 47.

—
1844.

41.

RÉSUMÉ

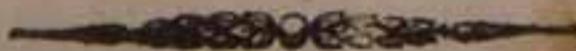
DES

PRINCIPALES RECHERCHES

D'ANATOMIE, DE PHYSIOLOGIE,
DE CHIRURGIE, ETC.

Du D^r GERDY,

Professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien
de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale
de médecine, etc,



PARIS,

IMPRIMERIE DE COSSON,

RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS,

—
1843

72

RECHERCHES PHYSIOLOGIQUES
SUR L'ENTENDEMENT,

PAR P.-N. GERDY,

Professeur à la faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité,
membre de l'Académie royale de médecine.

Extrait DES ANNALES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.
Cahier de Mai 1843.

DE LA GÉNÉRATION
ET DU DÉVELOPPEMENT SUCCESSIF
DES FACULTÉS,

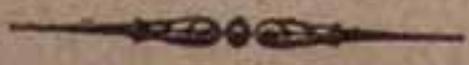
ET DES PHÉNOMÈNES DE L'ENTENDEMENT,

LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
EN AOÛT 1842.

J'aborde un sujet neuf et difficile; j'ai donc besoin d'indulgence, et je la réclame sincèrement. Je puis m'égarer, mais je suis tout prêt à rétrograder, si l'on veut bien m'éclairer et me tirer de l'erreur. Je cherche la vérité de bonne foi, et je remercierai, toujours, avec reconnaissance ceux qui daigneront me la faire voir.

Je m'occuperai, d'abord, du développement de l'intelligence

LETTRE SUR LE CONCOURS.



EXPOSITION.

Le projet de réorganisation médicale présenté cette année à la Chambre des Pairs, par M. de Salvandy, remet en présence les différents modes qui peuvent se disputer l'honneur de recruter les professeurs des facultés de médecine. La discussion qui a eu lieu à la noble Chambre prouve que le but des diverses institutions scientifiques connues sous les noms d'Académie, de Faculté, etc., est mal apprécié; que le Concours comme institution de nomination aux emplois publics est mal compris, et que ce sont des sujets à mettre à l'étude, dans l'intérêt de l'humanité, en général, et de notre pays en particulier. Bien que pour le moment nous ne voulions point porter nos regards sur un horizon aussi vaste que l'application du Concours aux charges publiques, en général; bien que nous devions nous borner à nous occuper du recrutement des professeurs des Facultés de Médecine, afin d'offrir de nouveaux renseignements à la Chambre des Députés, pour le moment où le projet de M. de Salvandy lui sera présenté, à son tour, nous voulons caractériser les principaux modes de nomination aux emplois scientifiques, tirer quelques-unes des conséquences qui en découlent immédiatement, et répondre aux objections de M. Cousin contre le Concours.